

Lettre d'information n°17 – Mai 2025



Cité Educative

Relabellisée pour une période de 3 années depuis janvier 2025, la cité éducative est une démarche collaborative visant à accompagner au mieux chaque parcours éducatif des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans.

La Cité est pilotée par des représentants de l'Etat, de la Mairie et de l'Education nationale. Les membres de ces institutions constituent le comité de pilotage de la cité. Ce comité est chargé de prendre les décisions venant construire la démarche d'alliance éducative.

Actualités du mois :

- 1- Ils en parlent
- 2- Fonds de mutualisation
- 3- Fonds micro-projet
- 4- Une action qui fait Cité
- 5- Qu'est-ce que c'est ?

RAPPEL des objectifs nationaux des Cités Educatives :

- Conforter le rôle de l'école
- Promouvoir la continuité éducative
- Ouvrir le champ des possibles

I – Ils en parlent

Les projets financés par la Cité éducative s'inscrivent dans une volonté d'agir pour la jeunesse Spinolienne. Que ce soit pour favoriser leurs apprentissages, encourager la persévérance scolaire, développer les initiatives citoyennes ou culturelles... Les projets existent pour permettre à tous les enfants/jeunes de se projeter dans leur réussite. Cette rubrique permet aux bénéficiaires, porteurs de projets ou partenaires de s'exprimer sur les actions mises en place.

1 – Accompagnement périnatal : Le repère des familles

L'association « Le repère des familles » offre aux parents un espace de respiration, d'écoute et de rencontre depuis décembre 2023. Avec bienveillance, douceur et authenticité, les jeunes et futurs parents sont accompagnés dans leurs premiers pas avec leur enfant.

« Nous créons des moments pour permettre aux parents de décompresser, de déposer leurs doutes, de poser des questions, de se reconnecter à eux et de rencontrer d'autres parents ».

Les temps d'accueil se déroulent sous forme de cafés poussettes où, les papas mais plus souvent les mamans, abordent des sujets tels que le sommeil, la charge mentale, les pleurs... les parents confient leurs émotions, leurs ressentis et parlent librement des sujets qui les touchent ou qui leur semble important d'aborder.



Marilyn Vigneron, sophrologue
Dominique Scrive, auxiliaire de puériculture
Noémie Lenestour, infirmière

*Dans le cadre chaleureux et sécurisant que nous mettons à disposition, nous entendons fréquemment :
"Je me sens enfin écoutée", "Je me sens moins seule", "Je peux être moi, sans devoir être une maman parfaite".*

2 – Sonia GLAÏED, maman inscrite sur les ateliers d'accompagnement périnatal



“Chaque séance, c'est une surprise puisque c'est sur place que l'on découvre un thème ou une activité.

Et parfois même, ce sont nous-mêmes, les mamans, qui sommes à l'initiative du thème, en abordant tout simplement un sujet qui nous parle à toutes.

Pour ma part, ces temps sont vraiment un moment où la maman en moi « souffle ». C'est une parenthèse bienveillante où on nous accueille avec ou sans nos enfants.

On se sent vraiment écoutées, et cela me permet de sortir de ma solitude de jeune maman.

Je conseille ces ateliers à tous les parents, que ce soit la maman ou le papa, ceux qui découvrent la parentalité et qui n'osent pas parler de certains sujets de peur de se faire juger.

C'est un endroit où on se sent vraiment en sécurité et à l'écoute, on se sent vraiment moins seul, et surtout, cela nous permet de créer du lien avec d'autres parents et de se sentir soutenu.”

II – Fonds de mutualisation

Le fonds de mutualisation est une enveloppe dédiée aux projets portés par l'Education nationale. Il fait partie intégrante de la programmation annuelle de la Cité éducative en permettant aux établissements scolaires du 1^{er} et du 2nd degré de réaliser des projets tout au long de l'année.

1 – L'école fait son cinéma

L'école Pré aux Agneaux marquera la fin de son projet de découverte du 7^{ème} art avec une séance au Paradiso de Yerres.

Les élèves de 3 classes de CP et d'une classe de CE1 iront voir « Le chant de la mer ». Une sortie culturelle développant la culture cinématographique et le plaisir d'apprendre.



2 – Salon et prix littéraire des CE2 d'Epinau-sous-Sénart



A l'occasion du salon littéraire qui s'est déroulé les 6 et 13 février 2025 à la bibliothèque Jules Verne d'Epinau-sous-Sénart, les classes de CE2 participantes ont présenté les livres étudiés en classe. A l'issue de cette présentation, un livre « coup de cœur » a été sélectionné. Ce livre sera offert aux 175 élèves ayant participé à ce projet.



3 – Le monde commence aujourd'hui

Proposé par la compagnie La Cahute, le spectacle « Le monde commence aujourd'hui » vient en réponse au besoin d'encourager une culture de l'engagement et d'ouverture sur le monde théâtrale.

Le projet s'adresse à tous les élèves de 1^{ère} du lycée Maurice Eliot avec un temps plus soutenu autour d'ateliers pour l'une des classes.



III – Fonds micro-projet

Le fonds micro-projet est une enveloppe votée dans le cadre de la programmation annuelle de la Cité éducative permettant la réalisation de projets de moins de 5 000€. Il vise à favoriser la réalisation de projets sur le territoire Spinolien en valorisant les initiatives locales.

1 – Ateliers d'éveil culturel et artistique



Cette action, portée par la Maison de la Petite Enfance d'Epinau-sous-Sénart permet aux trois structures qui la composent : La crèche familiale, la crèche collective et le relais petite enfance de travailler une thématique commune dans l'objectif d'encourager l'éveil des jeunes enfants.

20 ateliers artistiques seront organisés autour des sens pour expérimenter et développer une pratique artistique et renforcer la prise de conscience autour des ressentis.

IV – Une action qui fait Cité

Une action qui fait « cité » est une initiative qui répond à un enjeu de la Cité éducative. Elle est réalisée par un acteur de la Cité au bénéfice des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans ou de leurs parents.

1- Prévention des rixes

L'association Prévention spécialisée Val d'Yerres Val de Seine a donné la parole aux habitants des différents quartiers de la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

Ils étaient le 16 avril dernier à partir de 18 h à Epinau-sous-Sénart et les réponses apportées à la question : « Pour toi, qu'est-ce qui calme ou alimente les violences » sont exposées durant un mois au sein du CSC Joséphine Baker et des temps d'échanges sont programmés.

Les violences sous toutes leurs formes sont devenues un enjeu majeur. Elles fragilisent la cohésion sociale et génèrent un sentiment d'insécurité pour tous.

Un levier essentiel pour lutter contre les différentes expressions des violences réside dans la libération de la parole : faciliter l'expression des jeunes et impliquer les adultes dans ce processus pour transformer les espaces publics en lieux sereins, de vivre ensemble et de compréhension mutuelle.



V – Qu'est-ce que c'est ?

La Cité éducative a vocation à créer du lien avec les dispositifs existant afin d'assurer la complémentarité des actions proposées sur le territoire de la commune. La rubrique « qu'est-ce que c'est ? » vous fait (re)découvrir une démarche, un dispositif, un partenaire...qui agit sur le territoire.

1 – Le Réseau d'Education Prioritaire (REP)

Touchant les quartiers de la politique de la ville (QPV), le réseau d'éducation **prioritaire répond à une nécessité de contribuer à l'égalité des chances** et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. En reconnaissant que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser, elle veille au caractère inclusif de l'école. La mixité sociale, la participation des parents et la coopération de la communauté éducative font partie intégrante de la politique de l'éducation prioritaire.

Le réseau d'éducation prioritaire est piloté par le principal du collège et l'Inspecteur de l'Education nationale et repose sur six principes affirmés dans le référentiel de l'éducation prioritaire :

- Garantir l'acquisition du "Lire, écrire, parler"
- Conforter une école bienveillante et exigeante
- Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire
- Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
- Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels
- Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

En faisant coïncider la carte de la politique de la ville (critères financiers) à celle de l'éducation prioritaire (critères sociaux), la convention interministérielle de 2016 établie entre le Ministère de la ville et le Ministère de l'Education nationale permet de mettre en cohérence les accompagnements pour favoriser la réussite éducative.

Ainsi **deux types de réseaux** sont identifiés : les **REP+** qui concernent les quartiers ou les secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire et les **REP** plus mixtes socialement mais rencontrant des difficultés sociales plus significatives que celles des collèges et écoles situés hors de l'éducation prioritaire.

A Epinau-sous-Sénart, les 5 groupes scolaires (écoles maternelles et élémentaires) ainsi que **le collège La Vallée** se situent en REP.

Le réseau est mobilisé et animé par un coordonnateur qui agit comme une interface entre les dispositifs relevant de l'éducation prioritaire et les établissements scolaires. Son rôle est de :

- Contribuer à l'impulsion, la mise en place, le suivi et l'évaluation des actions du réseau ;
- Veiller à la continuité pédagogique et éducative entre les cycles et entre les degrés, au service du parcours des élèves ;
- Œuvrer aux complémentarités entre temps scolaire et accompagnement éducatif et est en contacts réguliers avec les structures, associations, dispositifs intervenant sur le territoire ;
- Contribuer à la définition et à la mise en place des actions de formations définies dans le projet de réseau.

Le REP articule les dispositifs de l'éducation prioritaire (dédoubllement des classes de CP et de CE1, 8h-18h, devoirs faits, ateliers ouvrir l'école aux parents, les cordées de la réussite, l'école ouverte, l'accompagnement éducatif) avec les dispositifs présents sur la ville (Programme de Réussite Educative, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité...).

